

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU LYCÉE CHARLES DE GAULLE

2017-2020

INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

1 – La méthodologie mise en oeuvre

Le lycée Charles de Gaulle revoit régulièrement son projet d'établissement : en 2008, 2013 et en 2017. Cette révision s'appuie sur une méthodologie classique :

- 1) Mise à jour des paramètres (effectifs des élèves, des classes, modifications dans les structures, suivi des résultats aux examens et aux évaluations nationales, suivi de l'orientation des élèves après les examens terminaux, suivi des élèves en cours de scolarité (nombre de dispositifs spéciaux d'accompagnement), activité générale de l'établissement (mesure de l'ouverture vers l'extérieur –voyages scolaires, sorties pédagogiques, activités associatives et caritatives au sein de l'établissement, politique documentaire...), l'absentéisme et la ponctualité, la mesure des infractions au règlement intérieur par les sanctions et punitions...)
- 2) Questionnaires envoyés aux personnels, aux parents d'élèves, aux élèves pour mesurer le degré de satisfaction des diverses actions pédagogiques mises en place et évaluer les attentes complémentaires
- 3) Mise en commun de l'ensemble de ces éléments, d'abord avec les personnels, afin de dégager les tendances et orientations. Ces orientations doivent aussi tenir compte bien évidemment des attentes de l'institution (Education nationale et AEFÉ, notamment à travers son Plan d'Orientation Stratégique –POS)
- 4) Dégagement des axes du projet d'établissement. Il faut tenir compte à la fois de la continuité et des nécessaires ruptures. Les animateurs et rapporteurs par axe du projet se proposent pour animer des ateliers.
- 5) Travaux en ateliers organisés avec tous les acteurs (personnels et parents essentiellement mais aussi élèves qui peuvent intervenir dans ces ateliers et dont les avis transmis par le Conseil des délégués pour la vie lycéenne CVL –et désormais le CVC (collégiens), sont pris en compte.
- 6) Restitution et mise en commun auprès des animateurs d'ateliers. Rédaction finale.
- 7) Adoption par le Conseil d'établissement.

Nous arrivons au terme de ce processus. Normalement, nous aurions dû effectuer ce travail dans le courant de l'année 2015-16 (tout au moins les points 1 et 2), en 2016-17 les points 3 à 7. La mise en place de la réforme du collège en 2016-17 et sa préparation en 2015-16 ont été des urgences qui nous a empêché de tenir ce calendrier et les opérations ont été décalées d'une année.

Le travail présenté dans ce document est donc le fruit d'une intense réflexion sur le devenir de notre établissement en matière d'orientation pédagogique et éducatif, dans un contexte qui a changé depuis un peu plus d'une année, du fait de la baisse des effectifs plus importante que prévu et d'autres aspects qu'il a fallu traiter en urgence, comme par exemple les effets de la réforme du collège (ce qui a permis d'introduire davantage d'interdisciplinarité dans les enseignements, davantage de pédagogie par projet, une évaluation par compétences généralisée à tous les cycles (1 à 4)) mais aussi de contingences locales –qui rejoignent d'autres observations assez universelles– comme la réglementation accrue de l'usage des téléphones portables par les élèves, nécessité par l'irruption de désordres qu'il était urgent de corriger.

Il est certain que la future réforme du baccalauréat va susciter pendant les trois années à venir une intense réflexion de l'ensemble des acteurs. Ce document permet de faire le point sur la volonté commune à ce jour. Il sera largement infléchi par les impératifs qui seront les nôtres dans les trois années futures.¹

2 – L'enquête initiale (printemps 2016)

Au printemps 2016, quatre questionnaires ont été proposés aux élèves (annexe 1) aux parents (annexe 2), à tous les personnels (annexe 3) et aux personnels enseignants plus spécifiquement (annexe 4).

Outre le fait que un nombre assez significatif de personnes ont participé à cette consultation (400 élèves, 1320 parents, 185 personnels dont 142 enseignants), les tendances dégagées étaient les suivantes : les élèves sont majoritaires à ignorer qu'il existe un projet d'établissement et se montrent très satisfaits de l'enseignement prodigué, de l'accompagnement pour l'orientation, un peu moins pour l'accompagnement éducatif ou médical, les parents sont plus conscients qu'il existe un projet d'établissement mais ne l'ont pas consulté pour la majorité d'entre eux. Ils sont satisfaits des efforts menés par l'établissement en ce qui concerne la maîtrise de la langue et culture françaises ou étrangères, à l'exception de la langue et culture anglaise pour lesquelles ils estiment qu'il y a des marges de progrès. Ils estiment également que si la liaison au sein des cycles, y compris entre le CM2 et la sixième sont bons, ceux entre la section française et la section britannique sont insuffisants. Ils sont en majorité satisfaits de toute l'action du lycée pour l'accompagnement scolaire, éducatif et médical. Ils estiment également majoritairement que le lycée a à fournir encore des efforts en ce qui concerne l'ouverture sur le monde britannique, sa culture et les opportunités de la ville de Londres. L'appréciation au sujet des activités sportives et artistiques est également mitigée,

¹ A ce titre, il ne faut pas négliger la réflexion intense et quasi annuelle sur l'évolution de la British section, très liée aux évolutions réglementaires des examens et cursus dans les études anglaises. Par exemple, le lycée s'interroge en permanence sur le bon positionnement des examens de français dans notre cursus britannique puisque nous accueillons exclusivement des francophones ou des élèves ayant une connaissance suffisante du français pour aborder les examens les plus difficiles prévus dans la réglementation britannique dans cette section. Autre exemple : la réforme de la notation, maintien ou abandon de l'examen AS...

en relation avec les programmes français, les difficultés liées à l'emploi du temps des élèves, et les ressources sportives soit insuffisantes soit trop éloignées du site principal.

La communication mise en place par le lycée est jugée majoritairement satisfaisante et de qualité (notamment le site internet). A ce titre, une large majorité des parents qui ont répondu à cette enquête sont abonnés à la Lettre aux parents diffusée par les quatre écoles primaires ou la newsletter hebdomadaire réalisée par le service communication du lycée.

Parents et élèves apprécient les locaux (tant dans les écoles primaires que sur le site secondaire du lycée), ce qui peut être étonnant compte tenu de leur inadaptation partielle et leur âge... Ou bien est-ce cet âge, qui est cher au cœur de nos élèves et de leurs parents. Cet aspect n'est pas à négliger pour comprendre qu'une très large majorité des élèves (86 %) se sent très bien ou plutôt bien au lycée. Globalement, les élèves répondent dans le même sens que les parents. Peut-être sont-ils moins sensibles au fait que le lycée n'offrirait pas assez d'opportunités vers la culture britannique, sans doute parce qu'ils compensent ce qui peut être considéré comme une lacune par diverses activités extérieures.

3 – Préparation des opérations de révision du projet d'établissement : le calendrier de l'année 2016-17 et le début de l'année 2017-18.

Le conseil d'établissement du 26 janvier 2017 lance les opérations. Il a acté le fait que dans les grandes lignes, le projet resterait structuré de la même manière que les précédents, notamment en terme d'axe de travail. (nous verrons toutefois que lors de la réunion du 6/3/2017, un nouvel axe est apparu : « le numérique au service de la pédagogie ».)

Le 6 mars 2017 une réunion plénière des personnels arrête les grands axes du futur projet. (annexe 5)

Un bilan de cette réunion (annexe 6) est apporté et organise les futurs ateliers qui auraient dû se réunir début juin mais qui ne l'ont été en fait que le 5 juillet 2017.

Lors du dernier conseil d'établissement de l'année (le 28 juin 2017), les bilans de tous les services ont été présentés et constituent l'actualisation de certaines des données du projet d'établissement (à la rentrée 2017) : activités du service médical, du service de documentation, du service d'orientation, du service informatique, des résultats aux examens, de certains aspects de l'activité pédagogique générale de l'établissement –voyages scolaires, interventions en classe, sorties pédagogiques, le suivi spécifique de certains élèves par des dispositifs particuliers, le bilan du comité d'éducation à la santé et citoyenneté, mais aussi le bilan de la maison des élèves, de l'association sportive, de l'association caritative Justice au cœur. D'autres aspects sont communiqués –qui ne sont pas inclus dans le projet d'établissement mais qui font l'objet d'une attention particulière comme le remplacement des professeurs absents dans le secondaire par exemple, voir page 14 ainsi que l'interdiction ou la réglementation stricte de l'usage des téléphones portables par les élèves, avec le souci de préservation contre l'abus et le mauvais usage, mesure actée par le CE et mis en place dès la rentrée 2017)

Le 5 juillet 2017, 93 personnels et 46 parents se sont inscrits et ont travaillé autour de 6 axes : le plurilinguisme, le parcours de l'élève, la citoyenneté, la culture au service des élèves, numérique et

pédagogie, le fonctionnement de l'établissement. Les résultats de ces ateliers sont transmis à la direction qui les met en forme.

Le 6 novembre 2017, les animateurs d'ateliers et la direction se réunissent et arrêtent le plan d'action. (annexe 7)

Le 1^{er} février 2018, le conseil d'établissement adopte le présent projet. La prochaine révision est fixée dans le courant de l'année 2020-21.

PRESENTATION DU BILAN DU PROJET 2013-2017

Les grands axes



Le pluri-linguisme et le pluri-culturalisme

- Développement des classes bilingues dans les classes primaires. Développement des DNL en primaire.
- Création de la Section internationale anglaise en collège (2013)
- Création de l'OIB (lycée, 2017)
- Officialisation des sections européennes en lycée (italien, espagnol, 2013 ; allemand, 2014)
- Maintien des dispositifs de renforcement linguistique en LV2 en collège après la réforme (LV de complément et LV3 dès la quatrième)
- Voyages linguistiques. Sorties en milieu anglophone facilitées (intégration dans le budget de l'établissement)
- Nombreux projets autour des langues vivantes et anciennes



Le parcours de l'élève

- **Meilleure prise en compte des difficultés des élèves** (doublement des horaires de l'orthophoniste, mise en place systématique de PAP pour les élèves dys, formation des personnels dans ces domaines)
- **Fluidité des parcours**, notamment entre les classes primaires et le collège (travail sur le cycle 3, divers projets culturels ou scientifiques, liaison CM2/6^{ème})
- **Evaluations communes** (anglais en fin de CM2, examens blancs, devoirs communs...)
- **Développement du service rendu aux élèves en matière d'orientation post-bac** (mise en place de dispositif d'accompagnements pour les dossiers UCAS avec les professeurs principaux et les professeurs d'anglais de première et terminale, renforcement des équipes pour l'orientation (+1ETP au CIO, rédacteurs de références en nombre et qualité renforcés, dispositifs d'excellence –préparation Oxbridge, recours à l'AP en première et terminale pour mieux répondre aux souhaits des élèves et des familles, préparation IEP)
- **Poursuite d'actions antérieures ayant fait leur preuve** (forum des formations et carrières, travail continu des conseillères d'orientation, développement des outils informatiques de préparation à l'orientation, facilitation des projets des élèves par la mise à disposition de ressources)



La citoyenneté

- **Développement de l'EMC**. Nomination d'un coordinateur PHSE en Section britannique.
- **Travail quotidien des équipes de vie scolaire** en collaboration avec les directeurs d'école et les professeurs dans le second degré
- **Recours très accentué aux intervenants extérieurs** dans les classes primaires : interventions sécurité routière, santé, préventions et dans les classes secondaires (dans le cadre du CESC, comité d'éducation à la santé et la citoyenneté) : valeurs françaises, British values, après une définition précise et collégiale des besoins et des programmes d'action.
- **Actions dans le cadre de projets annuels** (Téléthon, Justice au cœur, action du Conseil des délégués de la vie lycéenne autour des discriminations, marche contre la faim –action interrompue en 2017)...

La culture au service des élèves

- Le nombre de sorties a été multiplié par deux dans les classes secondaires
- Les options au lycée (spécialité arts plastiques en série L, demande d'ouverture de l'option théâtre en lycée).
- Dans l'ensemble du lycée, ces actions culturelles extérieures et avec l'aide d'intervenants ont été intégrées dans le budget de l'établissement, ce qui en a facilité l'exécution (1 personne y consacre tout son temps)
- La culture, toujours centrale dans les établissements d'enseignement, a été mise particulièrement en exergue à travers de très nombreux projets tant dans les écoles que dans le second degré. Sur la période 2013-2017, de plus, trois grands projets ont fédéré des équipes pluridisciplinaires et inter-cycles : « *Regards croisés sur Londres* », « *Le centenaire du lycée Charles de Gaulle* », « *Portraits d'Europe* ».
- Les voyages scolaires sont restés à un niveau très satisfaisant en dépit des nouvelles réglementations (OFSTED, limitation des voyages à l'intérieur de l'Europe en cas de crise)

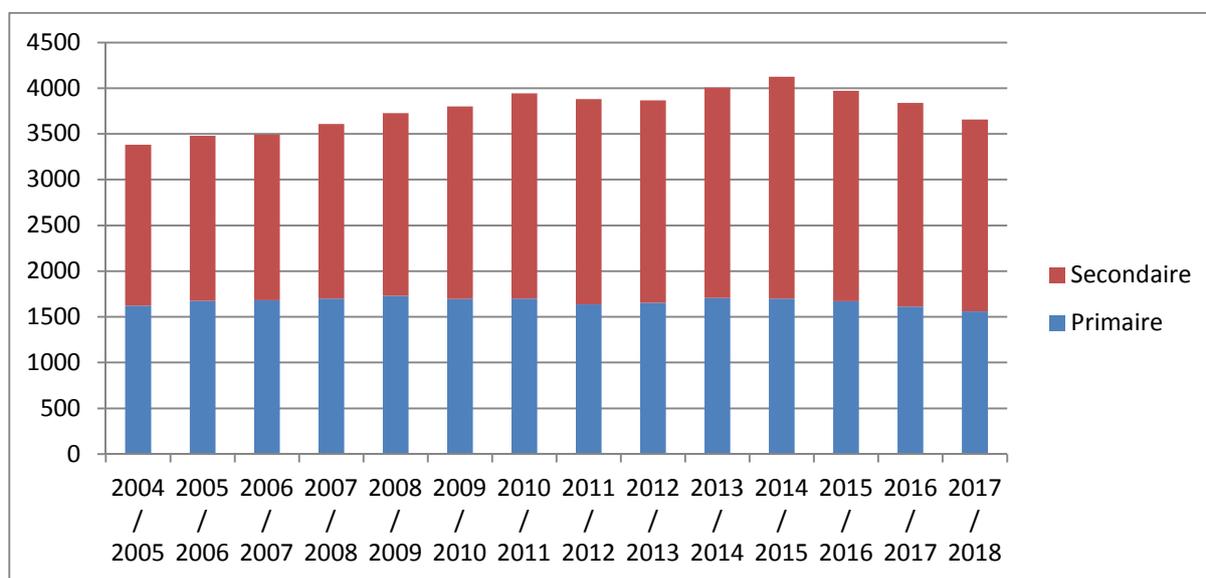
Le fonctionnement de l'établissement

- Des **services mieux organisés** et avec un **nombre de personnels en croissance** (services administratifs et RH + 2ETP en quatre ans, service informatique +1.5 ETP, service orientation +1 ETP, service documentation : +1ETP, AED : +2 ETP, un service vie scolaire à l'école Marie d'Orliac : +1ETP, nouveau service de sécurité (vigiles) : +4 ETP), intégration des personnels de service, de surveillance pour le primaire dans les emplois de l'établissement
- Un **parc informatique** qui se développe et se diversifie
- Un **organigramme** mieux défini (service de restauration, services administratifs, avec développement du suivi juridique –externalisation partielle, des vies scolaires en nombre plus réduit et avec une meilleure efficacité)
- Une meilleure préparation aux **exigences de l'Ofsted** (rôle du nouveau directeur de la section britannique, développement des responsables « Protection de l'enfance », formations et réponses aux exigences.
- Un suivi beaucoup plus organisé des questions relatives à la **sécurité et à l'immobilier**, sous le contrôle de la direction de l'AEFE
- Des **relations avec les parents** qui ont beaucoup évolué avec l'arrivée d'une nouvelle association (ACE) qui est venue s'ajouter à l'APL.
- Des **travaux** dans toutes les écoles et sur le site principal pour répondre aux questions les plus pressées.
- Un **budget** en hausse croissante qui a permis de faire face à toutes les nouvelles exigences, notamment en matière de sécurité.

Pour le détail de ces actions mises en place entre 2013 et 2017, voir les CR des Conseils d'établissement

EVOLUTION RECENTE ET DONNEES RENTREE 2017

1 - Evolution des effectifs au lycée Charles de Gaulle et ses annexes (rentrée 2017)



Entre 2012 et 2017, le lycée a connu une phase de poursuite d'extension des effectifs jusqu'en 2015 puis l'amorce d'une décrue significative (de 2015 à 2017) en raison de l'ouverture du nouveau lycée Winston Churchill.

En effet, le « plan école » réunion de tous les acteurs impliqués dans la question de l'enseignement français au Royaume Uni et plus spécialement à Londres, mis en place à partir de 2008 sous l'autorité de l'Ambassadeur, a prévu d'accompagner la très forte pression à l'entrée dans les établissements français par l'ouverture de structures privées dévolues à l'accueil de publics nouveaux et toujours plus nombreux jusqu'à la rentrée 2017.

Ainsi, conformément à ce que prévoyait le plan école deux nouveaux établissements primaires et secondaires ont ouvert :

- En 2011 le Collège français bilingue de Londres (CFBL) qui a absorbé l'école primaire l'île aux enfants
- En 2015 le lycée international de Londres Winston Churchill, création *ex-nihilo*.

A ces établissements sont venus s'ajouter :

- En 2013 l'Ecole internationale franco-anglaise (EIFA)
- En 2015, l'école bilingue Jeannine Manuel

Pour ce qui concerne le lycée Charles de Gaulle, dans le même temps, et notamment entre 2013 et 2017,

- Formatage de l'école Marie d'Orliac à ce qui était prévu initialement : notamment les classes bilingues de l'école Marie d'Orliac sont montées en charge (premier CM2 bilingue en 2015-16)
- Le site de South Kensington a amorcé une décrue, d'abord en primaire et maternelle, par la suppression progressive de deux classes maternelles (2013 et 2014), puis d'une baisse du nombre de structures de lycée en 2015. Depuis la rentrée 2015, ce sont 500 élèves de moins, essentiellement sur le site de South Kensington, ce qui a permis d'engager des travaux de restructuration, prévus de longue date sur ce site.

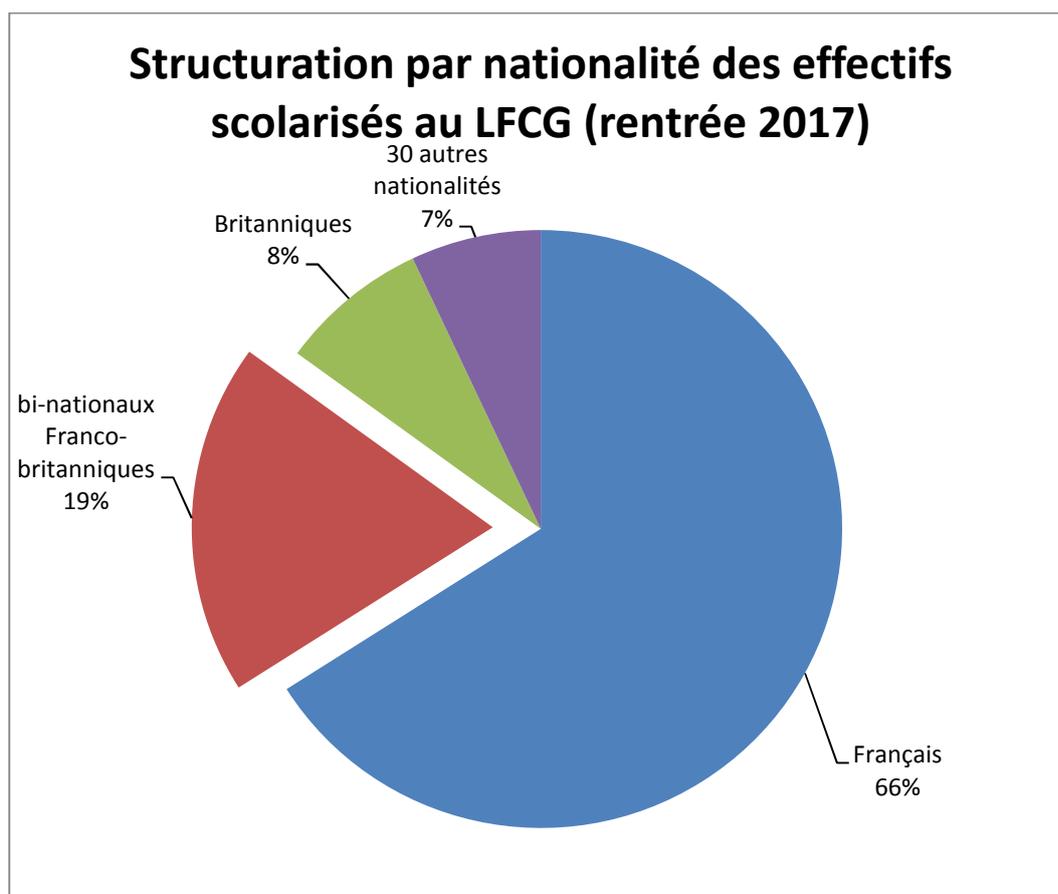
A la rentrée 2018 et nonobstant les effets éventuels du Brexit, une adaptation des structures est prévue marginalement :

- Redéploiement de classes de MS et GS dans les écoles André Malraux et Marie d'Orliac vers une structure de Petite section (accueillant les élèves dès l'âge de trois ans)
- Poursuite du cylindrage du collège à 10 classes de la 6^e à la 3^e (pour ce dernier niveau : 8 classes françaises, 2 classes britanniques).
- Au lycée, et compte tenu des effets « structure », le nombre de classes est désormais fixé à 8 en seconde, 9 en première et terminale (1L, 3ES, 5S)

Les perspectives :

- Stabilisation des effectifs et de la structure à moyen terme
- Vigilance vis-à-vis des effets du Brexit
- Attractivité de la section britannique qui doit être renforcée étendue à de nouveaux publics –et notamment ceux francophones ou apprenant le français et venant d'écoles anglaises ou d'écoles du réseau et intéressés par les GCSE et A levels.

Structuration de la population scolaire par nationalité :



Les élèves ayant un passeport français sont ultra majoritaires. A la rentrée 2017, 85 % des élèves sont français (dont 19 % de bi-nationaux), 8 % britanniques et 7 % ont une autre nationalité. Cette répartition est très stable depuis de nombreuses années (même si on constate une hausse lente mais bien réelle des bi-nationaux franco-britanniques dans cette répartition).

2 - Les résultats aux examens

Bac
2017

Série	Nbre de candidats	Admis au 1er groupe	Convoqué au 2ème groupe	Admis au 2ème groupe	TOTAL admis	%
L	28	27	1		27	96.43%
ES	119	115	3	2	117	98.32%
S	187	182	4	3	185	98.93%
TOTAL	334	324	8	5	329	98.50%

Série	Mention TB	Mention B	Mention AB	ADMIS SANS MENTION	ECHEC
L	9	9	6	3	1
ES	39	29	30	17	2
S	105	36	30	11	2
TOTAL	153	74	66	31	5
	227 / 68%				

Les résultats sont toujours excellents et le nombre de reçus avec mention TB a encore augmenté non seulement en nombre (+21) mais aussi en pourcentage des candidats (45.8 % en 2017 contre 42.44 en 2016).

Résultats de la section britannique :

British Section A Level Results 2017

The results of the British Section A Level remain excellent, and whilst slightly down from last year, should be viewed in the context of new linear more demanding examinations. 11 students achieved 2 A*s or more (up 3 from last year), 5 with over 3A*s and two students an astonishing 4 A* grades and 1 A.

86% of students achieved either A* or A in French, compared to 91% last year.

Grades	2017	2016	2015	2014	2013
A* + A	50.3%	58.9%	46.5 %	56.4%	57.7%
A* + A + B	77.7%	82.4%	77.5 %	83.6%	80.9%
A* - C	93.3%	96.7%	93.7%	97.3%	95.2%
A* - E	99.5%	100%	100%	98.7%	98.8%

British Section AS Level Results 2017

As part of the national examination reform, AS Levels are no longer compulsory. At the Lycée, Maths, the sciences and Spanish sat them. Of these subjects, 10 students achieved 3 or more A grades. 48% of results in IGCSE French Native Speaker were at A or A*. **81% of 2GCSE** students taking AS-level French achieved grade A.

Grades	2017	2016	2015	2014	2013
A	39.5%	47.3%	51.3 %	46.7%	48.5%
A + B	67.1%	66.9%	72%	71.8%	62%
A - C	86.8%	83.3%	84.5%	85.3%	79%
A - E	96.6%	96.8%	98.4%	96.5%	92%

British Section GCSE and IGCSE Results 2017

This year saw the introduction of more demanding linear exams in Maths and English with numbered grades. In the context of a national overall dip of 3.8%, 2 GCSE students achieved the highest number of A + A* grades for 4 years. In Maths and English, 10.2% of all grades were awarded 9, well above the national average of around 3%, with 44.9% of all grades at 7/8/9. The London average for this figure was 24.6%. 24 students achieved 4 or more A*/9 grades, 7 with 6 A*/9 grades and 1 with 9 A*/9 grades.

Grades	2017	2016	2015	2014	2013
A** + A	66.1%	58.9%	56 %	65.1%	69%
B	16.9%	23.5%	25 %	19.6%	20.2%
A* - C	92%	96.7%	94.1 %	96.5%	95.7%
7 + 8 + 9	44.9%				
6	20.3%				
9 - 4	94.6%				

French Section IGCSE English 2017

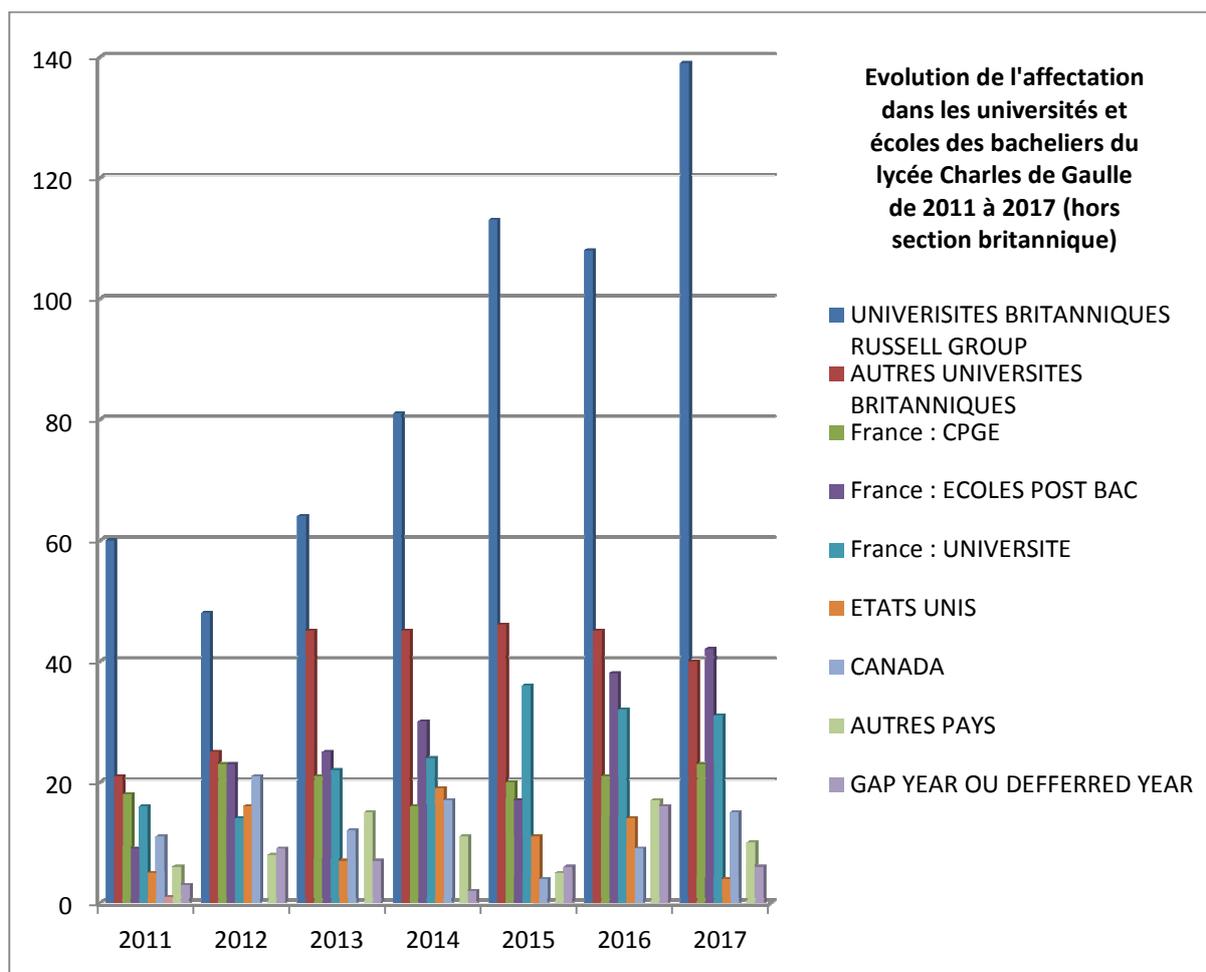
Grades	2017	2016	2015	2014	2013
A* + A	59.3%	37.7%	58.4%	37%	27.6%
A* - C	98.1%	94.2%	98.5%	95.3%	94.5%

Là encore, on note les excellents résultats, tout en soulignant le caractère parfois très variable d'une année à l'autre. Le lycée se situe toutefois parmi les meilleures écoles indépendantes de Londres.

3 - L'orientation après le baccalauréat.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour faire face d'une part à l'augmentation des effectifs au lycée de 2012 à 2017 et d'autre part améliorer la qualité des dossiers présentés par les élèves. Ainsi, en 2013, un poste administratif est créé au Centre d'information et d'orientation afin dans un premier temps d'accompagner les élèves en demande d'universités britanniques et américaines. Plus tard, en 2016, les conseillères d'orientation voient leur effectif passer de trois à quatre conseillères (un temps complet et trois mi-temps).

En parallèle, le lycée a renforcé le dispositif d'aide à la rédaction des *personal statements* : le professeur d'anglais de chacune des classes de première et terminale s'engage à aider les élèves dans cette rédaction (octroi d'une demi heure année par professeur pour accomplir cette tâche) et plusieurs dispositifs spéciaux soit interne (préparation aux concours Sciences po le samedi matin en 2015 et 2016, sur les heures d'accompagnement personnalisé à partir de 2017), soit externe (une préparation spéciale *Oxbridge* pour les élèves ayant le plus de chances d'entrer dans une de ces universités particulièrement sélectives mise en place en 2016 et 2017) sont ajoutés au travail des conseillers d'orientation. La rédaction des *references* par les professeurs fait également l'objet d'un soin particulier : alors que la plupart des professeurs ne sont pas anglophones, une équipe de rédacteurs s'emploie chaque été à la rédaction de ces références.



Il convient ici de souligner l'exceptionnel travail des conseillères d'orientation qui assurent une mission multiple : valoriser le post-bac français, mission essentielle de l'AEFE et faciliter l'orientation

dans les universités anglo-saxonnes puisque parents et élèves y sont particulièrement attachés. Le lycée Charles de Gaulle est très connu des meilleures universités britanniques et l'accès de nos élèves dans les meilleures d'entre elles est non seulement possible mais encouragé par ces universités. Elles animent ou participent à une cinquantaine de réunions à destination des élèves ou de leurs parents et participent à une bonne demi-douzaine d'évènements organisés par les universités britanniques à l'extérieur de l'établissement. Bien entendu par ailleurs, elles reçoivent en entretien individuel les élèves et leurs parents. Il est prévu une relocalisation et un élargissement de espaces dévolus au CIO et à l'accueil des parents (qui ouvriront en 2019).

Depuis des décennies le lycée organise avec l'association de parents d'élèves APL –adhérente à la FAPEE- le Carrefour des métiers et formations. Chaque année, le succès de cette manifestation qui a systématiquement lieu le dernier samedi de novembre ou le premier samedi de décembre, augmente. En 2017, 38 écoles spécialisées françaises (toutes spécialités : ingénieur, management, arts, sciences politiques, journalisme...) 8 universités représentant des domaines recherchés par nos élèves (PACES, droit...), 23 universités britanniques, 8 américaines et canadiennes, 2 suisses et 1 italienne ont accueilli près d'un millier d'élèves (et leurs parents). A cela se sont ajoutés six conférences permettant de donner à chaque fois à un public nombreux, allant jusqu'à plus de 200 personnes des informations et conseils pour accéder aux études les plus diverses (et souvent prestigieuses).

4 - Les personnels

Trois catégories de personnels interviennent au lycée Charles de Gaulle, comme dans tous les EGD :

- Les expatriés au nombre de onze (trois personnels de direction, un DAF et un DAF adjoint, quatre directeurs d'école et deux EEMCP2). Cet effectif est stable depuis 2013. A noter que l'IEN est rattaché au tableau des emplois du lycée. A la rentrée 2018, l'établissement devrait perdre le poste de DAF adjoint et gagner un poste de conseiller pédagogique pour le primaire
- Les résidents. L'AEFE a entrepris depuis quelques années une opération de redistribution des postes de résident vers des établissements moins bien dotés. Des opérations techniques de suppression de compensation de temps partiels ont été par ailleurs engagées à partir de la rentrée 2017.
- Les contrats locaux. Des créations en nombre important ont été nécessaires afin de résorber l'emploi précaire (notamment, en 2014 pour les personnels de service et 2015 pour les personnels de surveillance de cantine). Par ailleurs, certaines fermetures d'emploi d'enseignants résidents se sont traduits par la création d'emplois en local.

Evolution du nombre d'emplois au Lycée Français Charles de Gaulle de 2014 à 2017								
Enseignants second degré	2014 - 2015		2015 - 2016		2016 - 2017		2017 - 2018	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Expatriés	2	1.16	2	1.16	2	1.4	2	1.4
Résidents	96	85	96	85	92	81	91	86
Locaux	96	83.5	100	81.6	98	82.4	96	83.5
Total	194	169.66	198	167.76	192	164.8	189	169.5
Effectif (élèves)	2428		2300		2228		2097	
Nombre élèves/ETP		14.31		13.71		13.52		12.37
Enseignants premier degré (français + anglais)								
Enseignants premier degré (français + anglais)	2014 - 2015		2015 - 2016		2016 - 2017		2017 - 2018	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Résidents	59	55.4	54	52.4	51	47.1	51	49.25
Locaux	25	22.3	29	27	34	30.5	33	30.8
Total	84	77.7	83	79.4	85	77.6	84	79.05
Effectif (élèves)	1698		1670		1611		1561	
Nombre élèves/ETP		21.83		21.03		20.76		19.5
Non enseignants								
Non enseignants	2014 - 2015		2015 - 2016		2016 - 2017		2017 - 2018	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Locaux	141	119	199	139	198	138	204	142
Résidents	5	5	5	5	5	5	5	5
Expatriés	9	9	9	9	9	9	9	9
Total	155	133	213	153	212	152	218	156

Le taux d'encadrement s'est donc amélioré (en quatre ans, on est passé de 21.8 élève par équivalent Temps plein (ETP) d'enseignant dans le primaire à 19.5 et de 14.31 à 12.37 dans le secondaire.

Ce taux va très probablement baisser dans les années qui viennent compte tenu de la nécessité pour l'AEFE de procéder à des redéploiements de postes de titulaires détachés. D'ores et déjà, on annonce pour la rentrée 2018 :

- 1 poste d'expatrié non enseignant supprimé
- 6 postes de résidents enseignants supprimés (4 second degré et 2 premier degré)

- 1 poste de résident administratif supprimé
- 4 postes provisoires sur rompus de temps partiel supprimés

Une des principales difficultés rencontrées au cours de la période couvrant le précédent projet d'établissement (2013-2017) a été le médiocre taux de remplacement des enseignants du second degré absents pour une courte durée. C'est devenu une priorité (bien que non prévu dans le précédent plan d'action) et un certain nombre de mesures ont été mises en place, la plus significative ayant été la création au début de l'année 2017-18 de deux postes d'assistants pédagogiques dont la mission principale est d'assurer une partie des remplacements de personnels dont l'absence n'était pas prévisible. Cette mise en place a permis de faire bondir le taux de remplacement des heures perdues (de 27 % au premier trimestre 2016-17 à 40 % au premier trimestre 2017-18 –et même 50 % si on ne tient pas compte des heures perdues du fait de la journée de grève du 27/11/2017, très suivie à Londres).

ANNEXES :

- 1 – Enquête auprès des élèves (printemps 2016)
- 2 – Enquête auprès des parents (printemps 2016)
- 3 – Enquête auprès des personnels (printemps 2016)
- 4 – Enquête auprès des personnels enseignants (printemps 2016)
- 5 – Lettre du proviseur à tous les personnels annonçant la réunion du 6 mars 2017
- 6 – Bilan de la réunion du 6 mars 2017
- 7 – Plan d'action pour les années 2017-2020.

BILAN PROJET D'ETABLISSEMENT Février 2016

QUESTIONNAIRE ELEVES

Je suis un élève de 6ème 5ème 4ème 3ème 3èmeGCSE 2nde 2ndeGCSE 1ère PAL Terminale TAL

Je suis élève du lycée depuis année(s)

Savez-vous que le lycée a un projet d'établissement? oui – non

Savez-vous où le consulter? oui - non

L'avez-vous lu? oui – non

Axe 1

- Etre élève du lycée Charles de Gaulle vous permet-il :
de progresser dans la maîtrise de la langue française? oui – non
de progresser dans la maîtrise de la langue anglaise? oui – non
de découvrir d'autres cultures? oui – non
- Les élèves en difficulté scolaire bénéficient-ils d'une aide suffisante
en français ? oui – non
en anglais? oui – non
en langues vivantes? oui – non

Axe 2

- Comment s'est déroulé pour vous le passage entre le CM2 et la 6ème?
 pas bien du tout pas très bien plutôt bien très bien
- (uniquement lycée) Les informations sur l'orientation vous paraissent-elles de manière générale
suffisantes? oui – non
adaptées? oui – non
ne sait pas
- Les informations sur vos choix de scolarité au sein du lycée (options, séries...) vous paraissent-elles
suffisantes? oui – non
adaptées? oui – non
- Trouvez-vous que vous êtes bien accompagnés :
 - sur le plan scolaire (enseignement) oui – non
pensez-vous avoir besoin d'une aide supplémentaire oui-non
 - sur le plan éducatif (Vie Scolaire) oui – non
 - sur le plan médical oui – non
- Trouvez-vous que l'établissement tient compte de vos difficultés? Oui – non

Commentaires :

Axe 3

- Trouvez-vous que les actions de prévention santé (alcool, tabac, alimentation...) sont suffisantes? oui – non
- Trouvez-vous que les actions dans le domaine de la citoyenneté (campagne anti-bullying, antidiscrimination, formation des délégués...) sont suffisantes? oui – non
- Quelles autres actions proposeriez-vous ?

Axe 4

- Pensez-vous que les sorties culturelles que vous faites avec le lycée sont suffisantes? oui – non trop nombreuses? oui – non
- Combien de voyages scolaires avez-vous effectué avec le lycée jusqu'à présent?

Axe 5

Notez chacun des services suivants, de 1 = vous êtes le moins satisfait à 10 = vous êtes le plus satisfait :

La cantine : 1>10

La nourriture : 1>10

Le service : 1>10

Les cours : 1>10

La sécurité : 1>10

La qualité générale des bâtiments : 1>10

Les toilettes : 1>10

Les foyers : 1>10

Les installations sportives : 1>10

Le CDI : 1>10

L'infirmerie : 1>10

La Vie scolaire et l'encadrement éducatif : 1>10

- Connaissez-vous le site Internet du lycée? oui – non
- Allez-vous souvent sur ce site? chaque jour chaque semaine chaque mois jamais
- Utilisez-vous Pronote? chaque jour chaque semaine chaque mois jamais
- Si vous utilisez Pronote, qu'allez-vous consulter? Les notes, les absences/retards, les informations diverses, le cahier de texte (réponses multiples possibles)
- D'une manière générale, comment vous sentez-vous lorsque vous êtes au lycée?
 - pas bien du tout pas très bien plutôt bien très bien
- Si vous deviez noter le lycée de manière générale, quelle note donneriez-vous? (De 1 à 10, 1 étant la note la plus basse et 10 la plus élevée)

Annexe 2

Projet d'établissement : Questionnaire Parents

Localisation des écoles de mes enfants : Wix, André Malraux, Marie d'Orliac, South Kensington primaire, lycée Charles de Gaulle secondaire (plusieurs réponses possibles)

Savez-vous que le Lycée a un projet d'établissement en vigueur depuis 2013? oui - non

Savez-vous quelle en est l'utilité ? oui - non

Savez-vous où le consulter ? oui - non

En avez-vous pris connaissance ? oui - non

Réponse avec échelle : 1 pas du tout satisfaisant à 4 tout à fait satisfaisant (Si vous ne savez pas répondre, merci de passer à la question suivante)

Axe 1 : Le plurilinguisme

Scolariser votre enfant au LFCG permet de:

- Favoriser la maîtrise de la langue française ? 1 – 2 – 3 – 4
- Favoriser la maîtrise de la langue anglaise ? 1 – 2 – 3 – 4
- Etre au contact d'autres langues et d'autres cultures ? 1 – 2 – 3 – 4

Axe 2 : Le parcours des élèves

Estimez-vous que :

- la liaison primaire / secondaire est : 1 – 2 – 3 – 4
- les liens entre les sections françaises et britanniques du Secondaire sont : 1 – 2 – 3 – 4

Diriez-vous que les moyens mis en œuvre pour l'orientation des élèves sont : 1 – 2 – 3 – 4

Jugez-vous le suivi des élèves :

- sur le plan scolaire (enseignement) ? 1 – 2 – 3 – 4
- sur le plan éducatif (vie scolaire) ? 1 – 2 – 3 – 4
- sur le plan médical (Infirmier) ? 1 – 2 – 3 – 4

Votre enfant bénéficie-t-il d'une prise en charge particulière (PAP –Projet d'accueil personnalisé / PPS –Projet personnel de scolarisation / PPRE – Projet personnel de réussite éducative / PAI –Projet d'accueil individualisé) ? oui – non

Si oui, comment évaluez-vous la prise en charge de ses besoins particuliers ? 1 – 2 – 3 – 4

Axe 3: La citoyenneté autour des principes de l'école française

Diriez-vous que les décisions adoptées par le Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté (CESC) sont : 1 – 2 – 3 – 4

Diriez-vous que les actions mises en place (délégués d'élèves, actions de prévention, éducation à l'environnement) dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté sont : 1 – 2 – 3 – 4

Sur quel(s) domaine(s) souhaiteriez-vous que l'établissement mette l'accent ?

.....
.....

Axe 4 : La culture au service des élèves

Diriez-vous que les actions mises en place proposées aux élèves favorisent leur ouverture culturelle sur le Royaume-Uni?
1 – 2 – 3 – 4

Jugez-vous suffisante l'utilisation des ressources culturelles locales (musées, expositions, rencontres d'artistes, spectacles, intervenants...) ?
1 – 2 – 3 – 4

Diriez-vous que ces actions permettent d'offrir à chaque élève un panel d'activités culturelles suffisamment larges (musique, danse, spectacle, exposition, peinture,...) ?
oui - non

Diriez-vous que chaque élève quitte l'établissement à l'issue de sa scolarité avec un parcours culturel cohérent ?
oui - non

Si non, pourquoi ?

.....
.....

Avez-vous connaissance des partenariats existant entre notre établissement et d'autres structures ?
oui - non

Si oui, laquelle ou lesquelles ?.....

Axe 5 : Le fonctionnement de l'établissement au service des usagers

Diriez-vous que votre enfant évolue quotidiennement à l'école dans un cadre de vie de qualité (qualité des locaux, restaurant scolaire, espaces de travail et de loisirs...) ?
1 – 2 – 3 – 4

Quelles améliorations avez-vous notées depuis 2013 ?

.....

Diriez-vous que la communication entre l'établissement et les familles est ?
1 – 2 – 3 – 4

Comment jugez-vous le nouveau site Internet de l'établissement ?
1 – 2 – 3 – 4

Avec quelle régularité vous connectez-vous sur ce site?
Jamais - 1 fois par mois - 1 fois par semaine - 1 fois par jour

Si votre enfant est en secondaire, comment jugez-vous l'utilité de Pronote ?
1 – 2 – 3 – 4

Si votre enfant est en classe de sixième, comment jugez-vous l'utilité de Sacoche
1 – 2 – 3 – 4

Si votre enfant est en primaire, consultez-vous les Lettres aux Parents ?
oui – non

Etes-vous abonné à la Newsletter du Lycée ?
oui - non

QUESTIONNAIRE POUR TOUS LES PERSONNELS

Le fonctionnement de l'établissement

Il s'agit d'évaluer les fonctionnements et services non pédagogiques procurés par l'établissement :
(questions fermées)

- Service de restauration (1 = peu performant, 2 = améliorable, 3 = généralement efficace et de qualité, 4 = exceptionnel en milieu scolaire)
- Service technique (entretien des locaux et sécurité) (1 = peu performant, 2 = améliorable, 3 = généralement efficace et de qualité, 4 = exceptionnel en milieu scolaire)
- Service informatique (1 = peu performant, 2 = améliorable, 3 = généralement efficace et de qualité, 4 = exceptionnel en milieu scolaire)
- Service médical (1 = peu performant, 2 = améliorable, 3 = généralement efficace et de qualité, 4 = exceptionnel en milieu scolaire)
- Service administratif et financier (1 = peu performant, 2 = améliorable, 3 = généralement efficace et de qualité, 4 = exceptionnel en milieu scolaire)
- Service communication (1 = peu performant, 2 = améliorable, 3 = généralement efficace et de qualité, 4 = exceptionnel en milieu scolaire)

Quelles seraient, selon vous, les priorités à mettre en œuvre dans ce domaine (maximum 2 priorités – question ouverte) ?

1 –

2 –

QUESTIONNAIRE POUR LES PERSONNELS ENSEIGNANTS (1° et 2° degrés)

1 – Connaissez-vous le projet d'établissement ? (question fermée)

- OUI, Le trouvez-vous globalement pertinent ?
 - 1 : Très peu
 - 2 : Peu
 - 3 : Pertinent
 - 4 : Très pertinent
- NON

2 - Selon vous, quel est le degré d'atteinte des objectifs fixés ? (questions fermées)

- **Le plurilinguisme** (on entend par là, la capacité de l'établissement pour mobiliser les moyens afin de rendre les élèves performants en langues vivantes : diversité de l'offre, volume horaire hebdomadaire consacré aux langues, approche culturelle diversifiée autour des pays porteurs de ces langues).(réponse 1 = très peu atteint 2 = peu atteint, 3 = atteint, 4 = remarquable)
- **Le parcours de l'élève** (il s'agit là de la capacité de l'établissement à prendre en compte la réalité de l'élève dans sa globalité en tenant compte de ses compétences et difficultés qui lui sont propres. Il s'agit aussi de la capacité de l'établissement à mener les élèves vers une excellence académique et une orientation réussie et ambitieuse. Il s'agit enfin d'accompagner l'élève au sein des cycles d'enseignement –transition entre la maternelle et le primaire, entre le primaire et le collège, entre le collège et le lycée-). (réponse 1 = très peu atteint 2 = peu atteint, 3 = atteint, 4 = remarquable)
- **La citoyenneté** (il s'agit de la capacité de l'établissement à former des élèves afin qu'ils deviennent des citoyens responsables de l'enfance à l'âge adulte. On évaluera aussi les règles des écoles et établissement applicables aux élèves ainsi que leur application). (réponse 1 = très peu atteint 2 = peu atteint, 3 = atteint, 4 = remarquable)
- **La culture** (il s'agit là de la capacité de l'établissement à provoquer l'éveil de l'élève aux cultures. Cela passe par la mobilisation des moyens pour que les activités culturelles se développent au sein d'un parcours culturel –se cultiver en visitant des lieux culturels scientifiques ou artistiques- en rencontrant des artistes, des écrivains ou scientifiques, en multipliant les références culturelles croisées dans les travaux en classes, mais aussi pour les élèves, se cultiver en créant, en ayant des occasions d'agir seul ou en groupe sur des projets culturels au sein de l'école). (réponse 1 = très peu atteint 2 = peu atteint, 3 = atteint, 4 = remarquable)

3 – Deux suggestions (maximum) d'axes nouveaux qui selon vous permettraient d'atteindre encore mieux les objectifs d'excellence pour tous les élèves. (Question ouverte)

1 -

2 -

Annexe 5

NOTE AUX PERSONNELS

Préparation du nouveau projet d'établissement (2017-2020)

Le 03 février 2017

Chers Collègues

Le Conseil d'établissement du lycée, en sa séance du 26 janvier 2017, a arrêté un calendrier permettant à tous de participer à une révision de notre projet d'établissement dont la dernière revue date de 2013.

L'année dernière, nous avons procédé à plusieurs enquêtes. Vous trouverez un certain nombre de documents relatifs à ces enquêtes, ainsi qu'aux indicateurs de l'établissement sur la page de notre site :

<http://www.lyceefrancais.org.uk/etablissement/projet>

Afin de pouvoir, le cas échéant, ré-orienter nos actions pour répondre à nos objectifs, le conseil d'établissement du lycée propose plusieurs temps de réflexion :

- **Lundi 6 mars 2017 de 17h à 19h en salle Iselin**, réunion de tous les personnels enseignants et non enseignants qui souhaitent s'engager dans la réflexion globale sur ce projet d'établissement et sur ses déclinaisons particulières. Pour mémoire, un certain nombre d'axes principaux avaient déjà été définis en 2013 :
 - o **Le plurilinguisme, le pluri-culturalisme**, incluant les diversifications des parcours linguistiques (classes bilingues à l'école primaire, section internationale et OIB dans le secondaire, initiation précoce à d'autres langues, renforcement des horaires en langues et culture, politique des langues en section britannique, utilisation des ressources locales...)
 - o **Le parcours de l'élève** (qui inclut l'orientation post-bac, les parcours santé, culturels...)
 - o **La citoyenneté** (qui inclut l'ensemble des actions destinées à promouvoir l'esprit d'engagement des élèves pour améliorer le « vivre ensemble », mais aussi la question des règlements d'école ou du lycée, mais aussi l'EMC -enseignement moral et civique- en section française ou le PSHE –personal, social, health and economic education- en section britannique...)
 - o **La culture au service des élèves**, renforcée par de nouveaux enseignements pluri-disciplinaires mis en place par l'Education nationale française (l'accompagnement personnalisé, les enseignements pratiques interdisciplinaires, les parcours artistiques, les options artistiques au lycée...)
 - o **Le fonctionnement de l'établissement** à travers l'ensemble de ses dimensions transversales (vie scolaire, communication, santé, orientation, documentation, informatique, service du personnel, restauration, maintenance, entretien, support administratif)...

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution récente des programmes scolaires tant en section française que britannique et des attentes de l'Université et de la société toute entière, la question du **numérique à l'école** pourrait être un nouvel axe qui permettrait de définir des objectifs à trois ou quatre ans pour notre établissement.

Tous les personnels qui se sentent concernés par l'ensemble ou une partie de ces thématiques sont donc invités à la réunion du 6 mars. Ils devront simplement s'inscrire préalablement auprès d'Annie Berrezaie (aberrezaie@lyceefrancais.org.uk) avant le 27 février. Les professeurs qui auraient cours de 17h à 18h seront alors portés absents et excusés de leurs cours.

L'ordre du jour de cette réunion de deux heures sera :

- 1) Définition des axes du prochain projet d'établissement (reconduction ou approfondissement des axes existant, nouveaux axes éventuellement)
- 2) Désignation d'un ou de plusieurs pilotes pour chacun des axes
- 3) Programme de travail pour présenter l'état des lieux et les nouvelles idées avant la fin de l'année scolaire

- Cette réunion du 6 mars sera suivie d'une tenue d'ateliers le **mercredi 21 juin de 14h à 18h** au lycée. La demi journée sera banalisée et parents, personnels, élèves pourront se retrouver autour d'ateliers découlant des axes du futur projet afin de l'enrichir.
- Enfin, une réunion de comptes- rendus d'ateliers concernera les pilotes des axes (ceux désignés le lundi 6 mars parmi les volontaires) afin de préparer le document final. Cette réunion des pilotes aura lieu le **lundi 3 juillet 2017** (horaire à confirmer). La mise en forme du projet rénové sera présentée pour adoption par le Conseil d'établissement au cours du 1^{er} trimestre 2017-18.

Bien évidemment, pour que ce projet soit vraiment fédérateur, il faut qu'un maximum parmi nous tous participions à la première réunion du 6 mars.

Bien cordialement

Le proviseur

LETTER TO STAFF

Preparation for the new 'projet d'établissement' (School Improvement Plan) (2017- 2020)

3rd February 2017

Dear Colleagues,

The Conseil d'établissement of the Lycée, in session on the 26th January 2017, scheduled a timetable whereby all may be allowed to contribute towards the revision of the 'projet d'établissement' (SIP), the previous review date having been in 2013. Last year we conducted several surveys. A number of documents pertaining to these surveys, as well as other key indicators about the Lycée, can be found on the relevant page of our website : <http://www.lyceefrancais.org.uk/etablissement/projet>

In order to allow us to re-focus our actions to work towards our objectives, the 'conseil d'établissement' of the Lycée proposes several opportunities to reflect and contribute:

- **Monday 6th March 2017 from 5 :00- 7:00pm in Salle Iselin** – meeting of all teaching and non-teaching staff who wish to contribute towards the broader thinking of this 'projet d'établissement' and on its specific foci. By way of reminder, several strands had already been defined in 2013 :
 - o **Multilingualism and multiculturalism** including the diversification of linguistic pathways (bilingual classes in primary school, the international section and OIB in the secondary section, early introduction to other languages, protecting the timetable allocation given to languages and culture, the languages policy in the British Section, utilising local resources...)
 - o **Student development** (which includes post-bac/A Level guidance, health advice, cultural opportunities...)
 - o **Citizenship** (which includes the totality of the actions designed to promote the spirit of student engagement and living in harmony with one another, but also the question of the school rules (primary and secondary) and EMC in the French Section or PSHE - Personal Social Health Economic education in the British Section)
 - o **The culture of the service provided to students**, reinforced by new multi-disciplinary curricula put in place by the French Ministry of Education (personalised learning, practical inter-disciplinary teaching, artistic pathways, artistic options at the Lycée...)
 - o **The operation of the establishment** across all levels (Head of Year offices, communication, health, guidance, library services, HR, catering, site management, upkeep, administrative support)...

Furthermore, given recent educational developments in both French and British Sections, and university and societal expectations in general, the question of '**new technologies**' could be a new focus which would allow us to define objectives for three to four years time for our establishment. All members of staff who are interested in all or some of these issues are therefore invited to the meeting on the 6th March. You should simply register your intention to attend beforehand with Annie Berrezaie (aberrezaie@lyceefrançais.org.uk) before the 27th February. Those teachers who would normally teach from 5:00-6:00pm will be marked as absent from that lesson and will be free to attend.

The agenda for this two hour meeting will be :

- 4) Defining areas of focus for the next 'projet d'établissement' (change of direction, or consolidation of existing foci, with new ones planned for the future)
 - 5) Designation of one or more pilots for each of the areas of focus
 - 6) Programme of premises works – an update and new ideas this academic year.
- This meeting on the 6th March will be followed by a series of workshops on **Wednesday 21st June from 2:00-6:00pm** at the Lycée. Students will only be at school in the morning. In the afternoon parents, staff and students will be able to attend workshops dedicated to the various areas of focus of the future project and thus be able to contribute towards it.
 - Finally, a meeting dedicated to reports of the various piloted areas of focus (those agreed on Monday 6th March amongst the participants) with a view to preparing the final document. This meeting of the pilot projects will take place on **Monday 3rd July 2017** (time to be confirmed). The format of the new 'projet' will be presented for ratification by the 'Conseil d'établissement' during the first term of 2017-18.

It goes without saying that, for this project to be truly collaborative, as many of us as possible ought to attend the first meeting on 6th March

With kind regards,

Le proviseur

Note aux personnels

Objet : Projet d'établissement

Chers Collègues,

A la suite de la réunion du 6 mars dernier qui a réuni une cinquantaine de personnes (toutes catégories : enseignants 1^{er} degré, enseignants 2nd degré, non enseignants), un certain nombre de décisions ont été prises au sujet de la mise à jour de notre projet d'établissement.

1 – Définition des axes du projet et porteurs de la réflexion au sujet de ces axes

Nom de l'axe	Personnes impliquées dans la réflexion initiale de cet axe
La numérique à l'école	M. Benard (enseignant 1er degré Wix) M. Meynet, M. Tupin-Bron, M. Le Barbanchon (enseignants 2nd degré)
La Citoyenneté	Mme Moss (enseignante 1er degré, Mme Martial-Oppenheim (enseignante 2nd degré), Mme Rivière, M. Sagot (CPE)
Le Parcours de l'élève	Mme Momeni (médecin), Mme Fidelis (conseillère d'orientation), M. Fenart (directeur école Marie d'Orliac), Mme Chaleur-Launay, Mme Gabet (enseignantes 2nd degré)
Le Plurilinguisme	Mme Maraviglia (coordinatrice Anglais 1er degré), Mme Dunbar, Mme Jauliac, M. Carpentier, (enseignants 2nd degré), Mme de Rancourt (documentaliste)
La Culture au service des élèves	Mme Selam, Mme De Silva, Mme Fair, Mme Hu (enseignants 2nd degré)
Le Fonctionnement de l'Etablissement	M. Gaudry (DAF), Mme Pariente (documentaliste), Mme Rosier (CPE), Mme Pertuy (chargée de communication)

2 – Calendrier de travail

Mars – mai 2017

Réunion, par axe, des équipes ci-dessus pour définir les ateliers qui seront organisés en juin.

Lundi 22 mai 2017 de 17h00 à 19h00, salle Ansell

Réunion des équipes désignées ci-dessus afin d'arrêter l'architecture des ateliers.

Début juin 2017

Envoi à toute la communauté scolaire de l'invitation aux ateliers de réflexion sur les différents axes du projet d'établissement.

Mercredi 21 juin 2017 de 14h00 à 18h00

Ateliers regroupant : les personnels, les parents qui le souhaitent, les élèves qui le souhaitent.

Lundi 3 juillet 2017 de 16h00 à 19h00

Formalisation des résultats de la tenue des ateliers par les porteurs de la réflexion (liste ci-dessus).

Rentrée 2017

Présentation du projet d'établissement aux personnels, aux parents, aux élèves.

Octobre 2017

Adoption du projet d'établissement par le conseil d'établissement. Publication sur le site de l'établissement

To all Staff members

Re: School Plan

Dear Colleagues,

Following the meeting held of 6th March which brought together about 50 people (primary and secondary school teachers, administrative staff), a number of decisions have been taken regarding the update of our School Plan.

1 – Definition of the axis of the project and carriers of the reflection on the issue of this axis

Name of axis	People involved in the initial reflection of these axis
Digital in the school	Mr Benard (Primary school teacher Wix) Mr Meynet, Mr Tupin-Bron, Mr Le Barbanchon (Secondary school teachers)
Citizenship	Mrs Moss (Primary school teacher SK), Mrs Martial-Oppenheim (Secondary school teacher), Mrs Rivière, Mr Sagot (Head of Year)
School course of the pupil	Dr Momeni (School Doctor), Mrs Fidelis (Career Adviser), Mr Fenart (Marie d'Orliac's Headteacher), Mrs Chaleur-Launay, Mrs Gabet (Secondary school teachers)
Plurilingualism	Mrs Maraviglia (English Coordinator for primary school), Mrs Dunbar, Mrs Jauliac, Mr Carpentier, (Secondary school teachers), Mrs de Rancourt (Librarian)
Culture at the service of pupils	Mrs Selam, Mrs De Silva, Mrs Fair, Mrs Hu (Secondary school teachers)

Operation of the school	Mr Gaudry (Administrative & Financial Director), Mrs Pariente (Librarian), Mrs Rosier (Head of Year), Mrs Pertuy (Communication Officer)
--------------------------------	---

2 – Workshop’s timetable

March – May 2017

Meeting, by axis, with the above teams to define the workshops which will be organised in June.

Monday 22nd May 2017 from 5pm to 7pm, Ansell

Meeting of the above designated teams to formalize the architecture of the workshops.

Beginning of June 2017

Invitation to the reflection’s workshops on the different axis of the School Plan will be sent to the entire school community.

Wednesday 21st June 2017 from 2pm to 6pm

Workshops with staff members, parents and pupils who wish to attend.

Monday 3rd July 2017 from 4pm to 7pm

Formalisation of the results of the workshops by the bearers of the reflection (see list above).

September 2017

Presentation of the School Plan to Staff members, parents and pupils.

October 2017

Adoption of the School Plan by the School Board. Publication on the website of the Lycée Français Charles de Gaulle.

